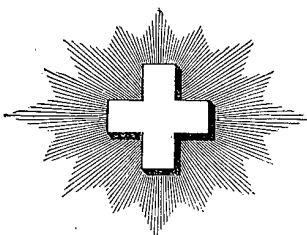


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 1160

8 juillet 1889, 10³/₄ h., a.

Classe 64

A. LECOULTRE-PIGUET, au BRASSUS.

Nouveau système de compteur des minutes s'adaptant aux mécanismes de chronographe et quart de secondes foudroyantes.

L'invention consiste en une disposition particulière du mécanisme destiné à transmettre le mouvement à l'aiguille compteur de minutes dans une montre à chronographe d'un système quelconque.

La fig. 1 est un plan du mécanisme faisant l'objet de cette invention, les autres parties du chronographe, de construction habituelle, étant omises.

La fig. 2 est une élévation du même mécanisme.

Sur la roue du chronographe des secondes *A* est ajusté un pignon *a* engrenant avec une roue intermédiaire *B*, cette dernière porte un pignon *b* engrenant avec une roue *C*. Le nombre de dents de ces deux roues et de ces deux pignons est calculé de façon à obtenir le rapport de vitesse que l'on peut désirer, soit par exemple dans le cas représenté, que l'aiguille des minutes *F* avance d'une division à chaque tour de la roue de chronographe *A*.

La roue *C* est fixée sur une tige *D*. Sur cette tige tourne librement un canon *e* portant un cœur *E* et l'aiguille chronographe des minutes *F*. Sur le cœur *E* est fixé un ressort *g* dont l'extrémité *g'* vient appuyer contre la tige *D* grâce à une ouverture ménagée dans le canon

e. L'aiguille compteur des minutes épousera donc le mouvement qui pourra être imprimé à la roue *C* et à sa tige *D*.

Mais lorsque la bascule de retour *G* abandonnée à elle-même viendra appuyer par l'effet du ressort *h* contre le cœur *E* ce dernier, ainsi que l'aiguille compteur des minutes *F* pourront reprendre leur position de départ, grâce au ressort de friction *g' g'*.

EN RÉSUMÉ,

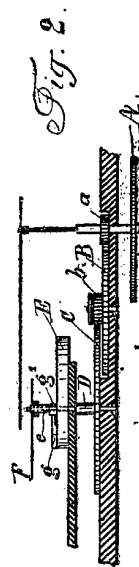
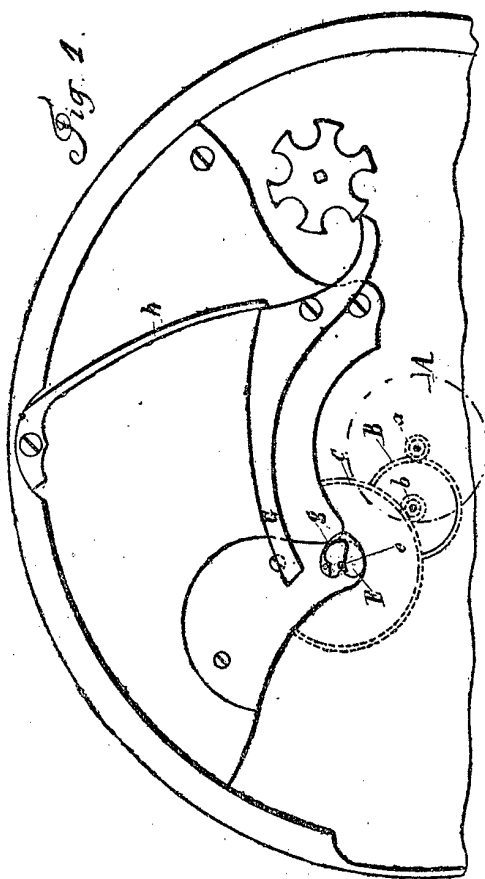
Ce que je revendique est la combinaison, dans un chronographe d'un système quelconque à aiguilles compteurs de secondes et de minutes, d'un pignon *a* fixé sur la roue du chronographe *A*, d'un pignon *b*, d'un roue de renvoi *B*, d'une roue *C* portant un cœur *E* avec canon *e* et une aiguille compteur de minutes *F* avec ressort de friction *g* permettant le mouvement simultané de l'aiguille compteur des minutes et de celle des secondes et leur retour à leur position de départ, en substance comme il a été décrit et dans le but indiqué.

A. LECOULTRE-PIGUET.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER.

A. Lecoultre-Piguet.
8 juillet 1889.

1 feuille.



A. Lecoultre Piguet
M. E. Ponce-Schneider
M. Dufour